

Le collectif MentalTech lance une charte d'engagements éthiques en e-santé mentale

Un peu plus d'un an après sa création, le collectif MentalTech dévoile aujourd'hui une charte d'engagements déontologique et éthiques en e-santé mentale, destinée à tous les acteurs de la technologie en santé mentale.

Temps de lecture : minute

27 juin 2023

Selon l'OMS, une personne sur huit dans le monde présente un trouble mental, dont 14% d'adolescents. En 2020, première année de la pandémie, les taux de dépression et d'anxiété ont augmenté de 25%. Pour accompagner les patients présentant des syndromes psychiques et prévenir les pathologies, plusieurs startup se sont spécialisées dans la technologie et la santé mentale, telles que Petit Bambou, Qare, Kwit ou Hypno VR.

En mars 2022, sept d'entre elles se sont regroupées au sein du collectif MentalTech, devenu par la suite une association loi 1901. Leur mission : répondre à l'urgence de déployer des outils numériques éthiques dans la prévention et la prise en charge de la santé psychique, aux côtés des professionnels de santé.

Une démarche nécessaire pour responsabiliser les acteurs d'e-santé mentale

Aujourd'hui, l'association met en place une charte pour sensibiliser sur les enjeux de l'éthique et de la déontologie dans l'innovation en santé

mentale. Chaque startup en santé mentale doit adopter des pratiques responsables dans la conception et le déploiement de sa solution.

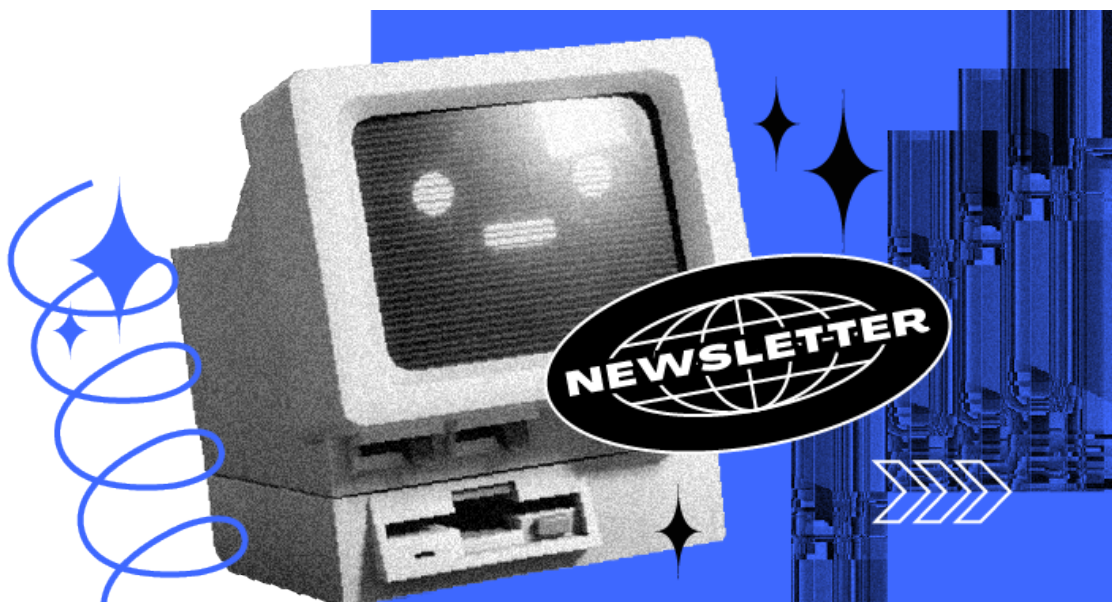
" L'idée est que l'entreprise soit plus attentive aux effets secondaires et aux mésusages des applications digitales, explique David Labrosse, président de MentalTech et CEO de [Tricky](#), entreprise experte dans la gamification en santé. Par exemple, Snapchat a développé MyIA, une sorte de ChatGPT intégré à l'application, qui devient un ami virtuel et distille ses conseils aux ados. Cette innovation pose une dérive majeure : le traitement de l'information et les conseils fournis à l'adolescent sont incertains. De plus, l'IA détruit tout esprit critique dans la population. En signant la charte, les organismes et entreprises s'engagent à être vigilants lors de prises de décision qui impactent des millions de personnes. C'est une démarche nécessaire pour protéger la population et responsabiliser les acteurs d'e-santé mentale. "

Plus de 100 signataires

Rédigée avec six professionnels du monde de la santé, du droit et du numérique, la charte s'articule autour de trois piliers : la construction de la " Numerico vigilance " des outils numériques en santé mentale, à l'instar de la pharmacovigilance ; la régulation de l'intelligence artificielle pour protéger des risques psychologiques ; et la garantie de la conception et du déploiement éthiques des solutions de e-santé mentale. Les intérêts des utilisateurs doivent être reconnus prioritaires dans chaque étape, de l'idéation à la mise sur le marché, en passant par le design numérique éthique de la solution. La charte a d'ores et déjà dépassé le cap des 100 signatures dont celles de startups en e-santé mentale, de professionnels de santé ou d'acteurs tiers tels que Malakoff Humanis, Newfund et les fondations Arlet et ARHM.



À lire aussi
Bien-être mental : comment faire face à la crise de productivité
causée par le stress financier ?



MADDYMONEY

Recevez la newsletter mensuelle qui recense l'ensemble des levées de fonds
réalisées par les startups françaises

JE M'INSCRIS

Article écrit par Rozenn Gourvenec